

Rapatriement d'enfants de jihadistes : « Certains pays prennent leurs responsabilités, en France on en est très loin », déplore une avocate

Maître Marie Dosé, avocate pénaliste, qui défend plusieurs femmes qui ont rejoint le groupe État islamique, salue la décision de la justice belge d'ordonner le rapatriement de six enfants et critique les « positions chaotiques » de la France sur le sujet.



M^e Marie Dosé défend plusieurs femmes qui ont rejoint l'État islamique (THOMAS SAMSON / AFP)

« *Certains pays prennent leurs responsabilités, d'autres ont des magistrats qui obligent les autorités à prendre leurs responsabilités. En France, on en est très loin* », estime mercredi 26 décembre sur France Info, Maître Marie Dosé, avocate pénaliste, qui défend plusieurs femmes qui ont rejoint le groupe État islamique. La justice belge a ordonné mercredi à l'État d'organiser le rapatriement de six enfants belges de combattants jihadistes actuellement retenus avec leurs mères en Syrie, une décision saluée par les défenseurs des droits qui jugent ces retours « *urgents* ».

Plus d'une centaine d'enfants français concernés

Selon Marie Dosé, les femmes françaises en Syrie « *sont plusieurs dizaines. Les enfants seraient plus de cent. Selon certaines de mes clientes, des démarches auraient été commencées pour certains enfants d'agissant d'un rapatriement. Mais on ne comprend pas pourquoi certaines femmes sont concernées et pas d'autres* ». « *Nous considérons que le rapatriement de ces enfants sans leurs mères, c'est une catastrophe* », comme cela avait été un temps envisagé. Selon l'avocate, « *la décision belge a été rendue au nom de l'intérêt de l'enfant, qui est de ne pas être arrachée de sa mère.* »

"Ces enfants, qui ont 3, 4 ou 5 ans, ont vécu une majorité de leur vie dans un camp, où ils n'ont d'autre horizon que leur mère. Ils n'ont pas demandé à naître ou à vivre là-bas. Ils sont Français, il faut les protéger."

— Maître Marie Dosé, avocate pénaliste
à franceinfo



« En France, nous avons des positions chaotiques depuis le début », dénonce l'avocate. « Nous demandons depuis deux ans le rapatriement de ces enfants et femmes en France pour être jugées : au début, on a eu Emmanuel Macron qui a dit que ce serait du cas par cas, puis on a eu le porte-parole du gouvernement qui a expliqué que finalement, ils seraient jugés là-bas, voire par les Kurdes, qui n'ont pas d'État. Il est temps que les autorités françaises cessent de raconter n'importe quoi ! » s'insurge l'avocate. ■